

PAGES

MANQUANTES

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

11^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 7 OCTOBRE 1893. VOL. XXII, No 14.

SOMMAIRE :

I Vingtième dimanche après la Pentecôte. — II Lettre Encyclique de N. T. S. P. le Pape Léon XIII sur le Rosaire de Marie. — III Mgr Paul Larocque, évêque élu de Sherbrooke. — IV L'excellence du Rosaire. — V Les écoles du soir. — VI Les collèges classiques : le collège de Montréal, (suite). — VII Consultation : nature du feu de l'enfer. — VIII Chronique. — IX Aux prières.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Notre-Dame. — Dimanche 8 octobre, office pontifical par Monseigneur l'archevêque.

VINGTIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

• Il y avait un officier de la cour dont le fils était malade à Capharnaüm. •
(S. Jean, IV).

I. L'Évangile, en parlant du personnage de Capharnaüm ne le nomme pas ; ce qui fait dire à saint Grégoire qu'il y a des noms très-illustres sur la terre et peu connus au ciel. A quoi sert d'être inscrit sur l'airain ou sur le marbre, quand on n'est pas écrit dans le livre de vie ? Le retentissement de notre passage en ce monde ne va pas bien loin ; et ceux-là ne vivent pas longtemps qui ne vivent que dans la mémoire des hommes ; notre immortalité est ailleurs qu'ici-bas. Plaignons le chrétien qui emploie ses talents et ses forces à rechercher une popularité éphémère ou des

prospérités sans consistance. Une plus noble ambition doit animer ses efforts. C'est en haut qu'il faut porter nos désirs et nos espérances. Voulons-nous acquérir un nom immortel ? Attachons-nous à Jésus-Christ ; il nous a donné une vie qui ne meurt pas. « Celui qui mange le pain du ciel vivra éternellement. »

II. Considérons que le Seigneur a choisi ceux qui étaient infirmes et pauvres selon le monde, pour les enrichir selon la foi, et les appeler au céleste héritage. Si donc la Providence nous laisse dans l'obscurité, réjouissons-nous d'être inconnus aux hommes, pourvu que nous soyons connus de Dieu ; car il est écrit que Dieu connaît les siens et que le Bon Pasteur connaît chacune de ses brebis. La vraie gloire ne consiste ni dans les richesses, ni dans les talents, ni dans les louanges du monde ; c'est la sainteté qui décore l'âme fidèle d'une auréole de lumière ; et ce sont les bonnes œuvres qui forment la couronne de l'immortalité.

« Si quelqu'un est victorieux, dit l'Apocalypse, j'imprimerai en lui le nom de Dieu, et je graverai sur lui un Nom nouveau (1). »

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

N. T. S. P. LEON XIII

SUR LE ROSAIRE DE MARIE

A Nos Vénérables Frères les Patriarches, primats, archevêques, évêques et autres ordinaires en paix et en communion avec le Saint-Siège.

LEON XIII, PAPE

Vénérables Frères,

Salut et Bénédiction Apostolique.

La sainte allégresse que Nous éprouvâmes à l'ouverture de ce cinquantième anniversaire de Notre consécration épiscopale s'est encore agréablement accrue, quand nous vîmes les catholiques du monde entier s'unir à Nous, comme des fils à leur Père, dans une commune et éclatante manifestation de foi et d'amour. Péné-

(1) Apoc., III.

tré de reconnaissance, Nous découvrons et Nous relevons dans ce fait, de la part de la Providence divine, un dessein spécial à la fois de haute bienveillance pour Nous et d'une grande bénédiction pour l'Eglise.

Nous reconnaissons en ce fait, et Nous le proclamons avec une reconnaissance toujours nouvelle un dessein de la Providence de Dieu, une marque de sa suprême bienveillance envers Nous-même, un grand avantage pour son Eglise. Notre cœur ne désire pas moins combler de louanges pour ce bienfait Notre très douce auxiliaresse auprès de Dieu, son auguste Mère. L'amour tout particulier de Marie, que Nous avons vu se manifester de mainte façon dans le cours de Notre carrière si longue et si variée, luit chaque jour plus clairement devant Nos yeux, et, touchant Notre cœur avec une suavité très vive Nous confirme dans une confiance qui n'est pas de la terre.

Il Nous semble entendre la voix même de la Reine du ciel, Nous encourageant au milieu de Nos traverses, Nous aidant de ses conseils dans les mesures à prendre pour le bien commun des fidèles, Nous avertissant d'exciter le peuple chrétien à la piété et à la pratique de toutes les vertus. Plusieurs fois, dans le passé, il Nous a été doux et Nous Nous sommes fait un devoir de répondre par Nos actes à ces désirs de Marie. Parmi les heureux fruits que, sous ses auspices, Nos exhortations ont produits, il convient de signaler les grands développements de la dévotion du Saint Rosaire, les nouvelles confréries érigées sous ce nom et la reconstitution des anciennes ; les doctes écrits publiés à cette fin, au grand profit des fidèles, et jusqu'à certaines œuvres d'art d'un mérite et d'une richesse remarquables, inspirées par cette même pensée.

Aujourd'hui, pressé par la voix de la Bienheureuse Vierge Mère, Nous répétons : *Clama ne cesses*, « Crie et ne cesse de crier. » Nous venons avec bonheur, Vénérables Frères, vous entretenir de nouveau du Saint Rosaire de Marie, à l'approche de ce mois d'octobre que Nous avons consacré à cette touchante dévotion en l'enrichissant d'indulgences et de grâces nombreuses. Notre parole, toutefois, n'aura pas présentement pour but immédiat de décerner de nouvelles louanges à cette forme si excellente de prières, ni d'exciter principalement les fidèles à y recourir avec piété. Nous voulons plutôt vous rappeler certains avantages très précieux découlant de cette dévotion, et répondant à merveille

aux circonstances actuelles des hommes et des choses ; car Nous sommes très persuadé, que de la récitation du Saint Rosaire, pratiquée de façon à produire son plein effet, découleront non seulement pour les individus en particulier, mais pour toute la République chrétienne, les avantages les plus précieux.

Personne n'ignore combien, en raison de la charge de l'apostolat suprême dont Nous sommes revêtu, Nous Nous sommes employé à procurer le bien des Etats, et comme Nous sommes toujours prêt, avec l'aide de Dieu, à le procurer. Et en effet, Nous avons souvent averti ceux qui détiennent le pouvoir de ne faire de lois et de ne gouverner par elles qu'autant qu'elles se rapportent à la règle du divin Esprit ; et les citoyens qui ont la supériorité du talent, des mérites acquis, de la noblesse et de la fortune, Nous les avons souvent exhortés à s'entendre et à mettre leurs forces en commun pour défendre et servir les intérêts supérieurs de l'Etat. Mais bien des choses contribuent, dans l'état actuel de la société, à détendre les liens de la discipline publique et à détourner les peuples de la recherche de la juste honnêteté des mœurs. Il y en a trois surtout qui Nous paraissent exercer la plus fâcheuse action au préjudice du bien commun ; ce sont : le dégoût de la vie modeste et laborieuse ; l'horreur de la souffrance ; l'oubli des biens futurs, objet de notre espérance.

Nous déplorons — et ceux mêmes qui ramènent tout à la science et au profit de la nature reconnaissent le fait et s'en affligent — Nous déplorons que la société humaine souffre d'une terrible plaie : c'est qu'on néglige les devoirs et les vertus qui doivent orner une vie obscure et commune. De là vient qu'au foyer domestique, les enfants se relâchent de l'obéissance qu'ils doivent à leurs parents, ne supportant plus aucune discipline, à moins qu'elle ne soit molle et ne se prête à leurs plaisirs. De là vient aussi que les ouvriers renoncent à leur métier, fuient le travail, et, mécontents de leur sort, aspirent plus haut, désirant une chimérique égalité des fortunes ; mûs par de semblables aspirations, les habitants des campagnes quittent en foule leur pays natal pour venir chercher le tumulte et les plaisirs faciles des cités.

C'est à cette cause aussi qu'il faut attribuer l'absence d'équilibre entre les diverses classes de la société ; tout est ébranlé, les âmes sont en proie à la haine et à l'envie, on viole ouvertement tout droit ; trompés par un faux espoir, beaucoup troublent la paix publique en occasionnant des séditions, et résistent à ceux ont pour mission d'assurer l'ordre.

Contre ce mal, il faut demander un remède au Rosaire de Marie, qui comprend à la fois un ordre fixe de prières, et la pieuse méditation des mystères de la vie du Sauveur et de sa Mère. Que *les mystères joyeux* soient indiqués à la foule et placés devant les yeux des hommes, tels que des tableaux et des modèles de vertus : chacun comprend combien sont abondants, combien sont faciles à imiter, et propres à inspirer une vie honnête, les exemples qu'on en peut tirer, et qui séduisent les cœurs par une suavité admirable.

Regardons la maison de Nazareth, cette demeure à la fois terrestre et divine de la sainteté. Quel modèle on y trouvera de la vie quotidienne ! Quel type absolument parfait de la société domestique ! Là règnent la candeur et la simplicité des mœurs ; la perpétuelle union des cœurs, l'absence de tout ce qui peut troubler l'ordre ; les égards mutuels ; en dernier lieu l'amour, non pas celui qui est menteur et fardé, mais celui qui, grandissant par l'observation assidue des devoirs, séduit jusqu'à ceux qui le contemplent. Là, à la vérité, on s'occupe à préparer la nourriture et le vêtement ; mais c'est à *la sueur du front*, et comme il convient à ceux qui, contents de peu, cherchent plutôt à diminuer leur pauvreté qu'à accroître leur bien. Pardessus tout, une grande sérénité d'esprit, une égale humeur, deux compagnes qui ne manquent jamais à la conscience du devoir accompli honnêtement.

(À suivre).

MONSEIGNEUR PAUL LAROCQUE

Evêque élu de Sherbrooke

Il y a quelques jours, deux prêtres du Canada visitaient l'Exposition Colombienne. Arrêtés devant les magnifiques presses du *Times*, ils regardaient s'imprimer ce journal, l'un des grands journaux de Chicago. Or, parmi les nouvelles télégraphiques du jour, se trouvait celle de la nomination de M. le chanoine Paul LaRocque, curé de la cathédrale de St-Hyacinthe au siège épiscopal de Sherbrooke.

Les deux prêtres, en lisant ces lignes qui venaient d'être imprimées sous leurs yeux, ne purent se défendre d'une émotion. C'est que cette nouvelle les concernait eux-mêmes : l'un d'eux était précisément l'évêque élu, et l'autre son frère, M. l'abbé Charles LaRocque, curé de St-Louis de France, à Montréal.

Quand ils revinrent de Chicago, samedi dernier, ils surent par une dépêche de Rome que le journal ne les avait pas trompés.

Mgr LaRocque est né à Ste-Marie de Monnoir, le 27 octobre 1846. Pour la troisième fois le nom de sa famille va figurer dans les annales de l'épiscopat canadien. Nos Seigneurs Joseph et Charles LaRocque, qui se sont succédé sur le siège épiscopal de St-Hyacinthe, étaient les cousins du nouveau prélat.

Mgr LaRocque a fait une partie de ses études classiques au séminaire de Ste-Thérèse et une partie au séminaire de St-Hyacinthe. Il prit l'habit ecclésiastique au séminaire de Ste-Thérèse en septembre 1865 et y passa deux années dans l'enseignement.

Au mois de septembre 1867, Mgr C. LaRocque l'appela auprès de lui à l'évêché de St-Hyacinthe et lui confia, avec la charge de pro-secrétaire, celle de maître des cérémonies. M. LaRocque exerça ses fonctions pendant une année à St-Hyacinthe, puis à Belœil pendant une autre année, quand l'évêque eut fixé sa résidence en cette paroisse.

Ordonné prêtre le 9 mai 1869, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal, l'abbé LaRocque demeura quelque temps encore à Belœil ; puis, au mois de septembre de la même année, il quittait son diocèse et se dirigeait vers la Floride pour tenter de rétablir, sous un ciel plus clément, sa santé ébranlée par les rigueurs de notre climat. Il alla se fixer à Key-West ; les forces lui revinrent et pendant dix ans, il mena la vie rude et active de missionnaire.

Au milieu des travaux multiples de ses missions, une pensée le poursuivait : celle d'aller se faire disciple des professeurs de Rome ; d'aller, se perfectionner auprès d'eux dans les sciences ecclésiastiques qu'il trouvait le temps de cultiver, malgré ses courses apostoliques. La Providence favorisa la réalisation de ses vœux, et en 1880, il partait pour la Ville Eternelle. Il y suivit les cours de théologie et de droit aux Collèges de la Minerve et de l'Apollinaire. Après deux ans et demi, il conquiert les palmes du doctorat en théologie et en droit canonique. Ses principaux professeurs avaient été De Angelis, Cavagnis, Santi, Zanechia et Cilento.

Parti de Rome, M. LaRocque voulut compléter ses connaissances en visitant les Lieux-Saints, et les principales villes de l'Europe.

De retour au Canada, en juin 1884, il fut nommé desservant

de la cathédrale de St-Hyacinthe, en remplacement de Mgr E. Gravel, alors curé de cette Ville, et qui venait de partir pour l'Europe. Celui-ci ayant été, au cours de ce voyage, en juillet 1885, promu au nouveau siège épiscopal de Nicolet, M. l'abbé LaRocque devint curé de St-Hyacinthe. Au mois de novembre suivant, Mgr Moreau le créait chanoine de sa cathédrale et Pénitencier.

Depuis près de dix ans, M. l'abbé LaRocque se dépense à St-Hyacinthe avec un zèle et une énergie qui ont plus d'une fois compromis sa santé. Il a réalisé, aux yeux édifiés de ses paroissiens, le type du bon pasteur par sa compassion et sa libéralité envers les pauvres, sa délicate générosité pour la jeunesse studieuse, son dévouement à l'œuvre de l'éducation, sa sollicitude pour le ministère des malades et par l'oubli de lui-même dans l'accomplissement du bien. Dimanche dernier, à la cathédrale de St-Hyacinthe, on lui en rendait publiquement hommage.

Mgr LaRocque est un orateur dont la parole savante, sympathique et convaincue, est toujours aimée et respectée.

Toutes ces nobles qualités jointes à la plus parfaite distinction de manières qui fait de M. le curé de St-Hyacinthe le gentilhomme accompli, lui ont gagné les cœurs de tous ses paroissiens.

St-Hyacinthe a droit à nos félicitations. Voilà quatre de ses curés que Dieu élève successivement au rang des pontifes : NN. SS. Moreau, Gravel, Deceiles et le nouvel évêque de Sherbrooke.

Mgr Racine aura un digne successeur qui rappellera ses vertus, son énergie, son esprit d'entreprise, sa bonté de cœur et qui continuera ses œuvres.

Que Mgr LaRocque veuille bien agréer l'hommage de nos respectueuses félicitations et de nos vœux.

Nous ne savons quelle sera sa devise ; mais il est dans nos Saints Livres une parole qui caractérisera, nous en sommes sûr, son gouvernement : *Suaviter et fortiter.*

L'EXCELLENCE DU ROSAIRE

Pharaon renvoyait à Joseph les peuples qui venaient lui demander du pain ; Léon XIII renvoie à Marie l'univers entier lui demandant un remède à ses maux.

Trois maux menacent la société, vient d'écrire le Pape dans son Encyclique sur la dévotion du Rosaire :

L'éloignement de la vie modeste et laborieuse.

L'horreur de la souffrance.

L'oubli de la vie future.

Le premier de ces maux produit l'écroulement de la discipline domestique, le désir, pour la classe ouvrière, de changer de condition, de quitter la campagne, de s'en aller habiter les grandes villes et se jeter dans les agitations populaires.

Les Mystères joyeux, avec l'exemple de la maison de Nazareth, continue le Souverain-Pontife, sont le remède à ces maux.

Les Mystères douloureux sont le remède contre le second de ces maux, l'horreur de la souffrance.

Enfin les Mystères glorieux sont le secours contre l'oubli de la vie future.

Le Saint-Père termine en exhortant les fidèles à s'inscrire dans la Confrérie du Rosaire.

A notre époque si tourmentée, le mot d'ordre qui nous est envoyé de Rome, c'est donc la prière.

Le signe de ralliement pour tous les chrétiens, c'est le Rosaire.

Le Rosaire ! Incomparable couronne spirituelle, tissée des plus éclatantes louanges, des plus glorieux titres et des plus excellentes prérogatives de Marie.

Touchante série d'invocations et de méditations, qui déroule aux yeux de l'âme tous les mystères de notre sainte religion, et qui nous met sur les lèvres les plus augustes et les plus divines prières : le Credo, le Pater, l'Ave Maria et le Gloria Patri.

Avant de lui offrir l'humble tribut de ses hommages et de faire appel à la toute-puissance de son intercession, le serviteur de Marie débute en protestant de sa foi au Père Eternel dont elle est la fille, au Fils Incarné dont elle est la mère, et au Saint-Esprit dont elle est l'épouse. Il débute, en affirmant aussi, avec un cœur ému, sa fidélité à l'Eglise dont Notre-Dame est l'honneur et le soutien.

Il entonne le Credo !

Infailible résumé, abrégé complet de tous les dogmes catholiques.

L'universel, l'indivisible et l'inaltérable formule de foi que les Apôtres eux-mêmes promulguèrent avant de se séparer pour aller prêcher l'Évangile dans le monde entier ; et, laquelle, de-

puis lors, retentit, sans interruption, par toute la terre, comme un cri de vérité et de pur amour.

Les *Ave Maria* commencent ensuite pour se continuer pendant quinze dizaines, entrecoupées, chacune, par la récitation du *Pater* et du *Gloria Patri*.

Eloquentes élévations de l'âme chrétienne qui chante les gloires de Dieu et de Marie, qui découvre ses besoins et manifeste son espérance, après avoir protesté hautement de sa foi !

Oui ! Eloquentes invocations ! prières sublimes !

Elles nous viennent de Dieu lui-même, ou de l'Eglise inspirée de Dieu.

Notre Seigneur Jésus-Christ reprochait, un jour, à ses disciples de ne lui avoir encore rien demandé. « Apprenez-nous à prier, » lui répondirent-ils.

« Quand vous prierez, reprit le Sauveur, dites :

« Notre Père qui êtes aux cieux..... »

Quelque temps auparavant, Dieu avait envoyé un de ses célestes messagers auprès de la Vierge de Nazareth. L'archange s'était prosterné et lui avait dit :

« Je vous salue pleine de grâces. »

Et comme elle était allée visiter sa cousine Elisabeth, Marie put entendre bientôt ces autres paroles :

« Vous êtes bénie, entre toutes les femmes et le fruit de vos entrailles est béni. »

L'Eglise, plus tard, a recueilli ces salutations, et puis adoptant la belle invocation faite par saint Cyrille au concile d'Ephèse, unissant à son tour sa voix suppliante aux hommages de Gabriel et d'Elisabeth, elle a demandé à Marie de « prier pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. »

A l'Eglise, également, nous devons le *Gloire soit au Père*.

« Composée et prescrite par le Pape saint Damase, cette louange est un écho de l'éternel trisagion qui retentit sans relâche dans les parvis célestes. »

C'est, à côté de tant de voix qui insultent et blasphèment, la voix qui loue, qui bénit et glorifie !

Un pieux auteur ne craint pas de dire que c'est la moëlle des hommages inspirés par le Saint-Esprit, le suc des psaumes et des hymnes sacrés, l'expression de la charité la plus vive et la plus ardente envers Dieu.

C'est enfin l'hymne court et solennel que l'Eglise ne manque

jamais de chanter dans ses offices en l'honneur de la Trinité très auguste du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.

Telles sont les prières du Rosaire, les plus belles, manifestement, qui puissent tomber de la bouche des hommes.

Mais, l'excellence de la Couronne de Notre-Dame s'accroît encore d'une disposition toute spéciale et très féconde en fruits de salut.

Nous en parlerons ici même, dès la semaine prochaine.

LES ECOLES DU SOIR

La *Semaine Religieuse* à diverses reprises, depuis la création des Ecoles du soir, a rappelé les avantages de cette utile institution. Elle a insisté sur la nécessité pour ceux qui les fréquentent de suivre assidûment les cours afin de profiter de l'enseignement qui y est donné. Au moment où ces écoles se rouvrent à Montréal, elle tient à répéter les recommandations déjà faites.

L'instruction est devenue de nos jours l'élément indispensable pour acquérir une situation, pour l'améliorer, pour triompher en un mot des conditions difficiles de l'existence. C'est là une vérité élémentaire. Aussi, dès qu'une occasion favorable vient s'offrir au jeune homme de compléter les premières connaissances acquises dans les écoles primaires, il semble que tous devraient s'empresser de la saisir. Malheureusement, il n'en est pas ainsi et le gouvernement vient de constater dans une lettre fort sage adressée aux commissaires des écoles que l'expérience tentée l'année dernière n'a pas donné ici tous les résultats espérés.

Cependant on a décidé de poursuivre l'essai et de faire de nouveaux sacrifices dans ce but. Il faut que notre population réponde à cet appel, qu'elle se montre soucieuse de bénéficier des avantages mis à sa disposition.

C'est l'intérêt bien entendu de notre population ouvrière, de notre jeunesse dont l'instruction a besoin d'être complétée.

C'est un devoir même, au point de vue religieux, parce que nous sommes tenus à faire tous nos efforts pour nous assurer les moyens de l'existence, concourir ainsi à la prospérité générale du pays, qui est la conséquence de la prospérité de chaque individu. Or quel est le meilleur élément pour atteindre cette prospérité, si ce n'est une bonne instruction ?

Les exemples sont nombreux autour de nous des brillants résultats auxquels sont arrivés des ouvriers travailleurs, rangés et *instruits*.

Il suffit d'un moment de réflexion pour comprendre la vérité de ces conseils, il ne faut qu'un peu d'énergie et de volonté pour les mettre en pratique.

LES COLLEGES CLASSIQUES DU DIOCESE DE MONTREAL

Le Collège de Montréal.

(Suite).

Il nous reste encore à parler de la chapelle construite en 1882, livrée au culte en décembre de la même année, et destinée spécialement aux élèves du collège.

Cette chapelle est édiflée presque au milieu du corps du bâtiment principal, en prolongement de la partie où se trouvaient à l'origine les chambres du Directeur et de l'Économé.

Ces chambres sont devenues aujourd'hui la sacristie, suffisamment vaste et aussi le couloir conduisant à la chapelle, celui dans lequel on a établi deux escaliers, l'un descendant à la salle inférieure dont nous avons déjà parlé et l'autre permettant de monter au jubé de la chapelle.

Dans ce couloir, sur un des côtés, nous remarquons un autel en bois au-dessus duquel est placée la statue de la Sainte Vierge avec cette exergue : *Posuerunt me custodem*.

Devant cette statue, les élèves s'inclinent respectueusement et beaucoup y font une prière. C'est un souvenir précieux pour le collège parce que cette image de la Sainte Vierge est la même qui ornait la niche du maître-autel du petit séminaire de 1806 à 1862.

Combien de générations d'élèves a-t-elle vu s'agenouiller devant elle et quelles grâces l'intercession de la mère de Dieu n'a-t-elle pas fait descendre dans ces jeunes cœurs !

La chapelle du collège est très simple dans son ornementation. Au-dessus du maître-autel se trouve une bonne copie de la Présentation au temple de Notre Seigneur.

La lumière des hautes fenêtres qui servent à l'éclairer est tamisée par des verrières aux tons pâles, et tout porte au recueillement dans ce tranquille oratoire.

A côté du chœur de la chapelle se trouve une petite sacristie qui sert à l'officiant pour les messes basses.

Au-dessus de la sacristie et du couloir conduisant à la chapelle, est placée la salle d'exercice, où se font les lectures spirituelles, la prière du soir et la mention des notes de chaque élève.

C'est une pièce possédant une collection fort intéressante des portraits de tous les supérieurs-généraux du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris, depuis l'illustre fondateur de la Compagnie, M. Olier, auquel Montréal doit, après Dieu, son existence, jusqu'au prédécesseur du titulaire actuel, M. Icard, car il est d'usage que les traits du Supérieur-Général ne sont jamais reproduits qu'après sa mort.

Cette collection comprend treize portraits : un seul manque, celui de M. Caval, qui complètera bientôt cette précieuse série. C'est la seule ornementation de cette salle, avec deux bustes, l'un de Notre Saint-Père le Pape et l'autre de Monseigneur l'Archevêque de Montréal.

Nous donnons ici les noms des Supérieurs-Généraux du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris avec la date de la mort de chacun d'eux.

M. J. J. Olier, décédé le 2 avril 1657.

M. de Bretonvilliers,	“	le 18 juin 1676.
M. Tronson,	“	le 26 février 1700.
M. Leschassier,	“	le 19 août 1725.
M. Le Peletier,	“	le 16 septembre 1731.
M. Cousturier,	“	le 30 mai 1770.
M. Bourachot,	“	2 juillet 1777.
M. Le Gallic,	“	le 16 octobre 1796.
M. J. A. Emery,	“	le 28 avril 1811.
M. Du Pouget Duclaux,	“	le 5 sept 1827.
M. A. Garnier,	“	le 16 mars 1845.
M. L. de Courson,	“	le 10 avril 1850.
M. Carrière,	“	le 23 avril 1864.
M. M. Caval,	“	le 8 mai 1882.

M. Icard est le Supérieur Général actuel : aussi ne trouvons-nous pas la reproduction de ses traits, par la raison énoncée plus haut.

Tous ces portraits rappellent des personnages qui ont laissé dans l'histoire de l'Eglise de France, et aussi dans celle du Canada des traces inoubliables. Les noms de MM. Olier, de Bre-

tonvilliers, Tronson, sont particulièrement mêlés aux origines de la colonisation française du Canada ; celui de M. Emery est tout spécialement lié au souvenir du premier séminaire créé aux Etats-Unis. Mais nous devons, pour rester dans les bornes du sujet qui fait l'objet de cette étude, nous contenter de cette trop rapide mention. (A suivre).

CONSULTATION

De la nature du feu de l'enfer.

Un pénitent se présente à un confesseur, et entre autres choses déclare que, d'après son opinion, le feu de l'enfer n'est pas réel mais métaphorique, en ce sens que le nom de feu est appliqué par une certaine manière de dire aux peines de l'enfer, quelle qu'en soit la nature parceque, comme le feu produit la plus intense des douleurs, aucune image n'est plus propre à indiquer les peines très atroces de l'enfer et à en former une idée.

Le curé demande donc s'il est permis de laisser les pénitents dans cette opinion, et de les absoudre. Il fait remarquer qu'il ne s'agit pas de l'opinion d'un seul individu, mais que cette opinion est généralement admise dans un certain district, où l'on a coutume de dire : faites croire, si vous en êtes capable, aux petits enfants qu'il y a du feu en enfer !

La Sacrée Congrégation a répondu à cette question :

« Ces pénitents doivent être soigneusement instruits ; et s'ils demeurent obstinés, on ne peut les absoudre. »

(30 avril 1890).

CHRONIQUE

* * Vendredi prochain, 12 octobre, est la fête patronale de Monseigneur l'archevêque de Montréal. Nous prions Sa Grandeur d'agréer à cette occasion l'hommage de nos félicitations et nos vœux de bonheur.

* * Jeudi prochain, à neuf heures et demie, Monseigneur l'archevêque présidera à Boucherville la cérémonie de l'installation de saintes reliques et de la bénédiction de trois cloches. Il y aura aussi présentation d'une adresse à Sa Grandeur.

M. le curé de Boucherville compte sur la présence d'un grand nombre de membres du clergé.

* * Demain après-midi, à quatre heures, aura lieu, dans la nouvelle cathédrale, la bénédiction de trois statues qui doivent être placées au-dessus du portique. Ces statues, qui représentent saint Jean, saint Ignace et saint Vincent de Paul, sont le don gracieux de M. le chanoine Piché, curé de Lachine, de M. Laval-lée, curé de St-Vincent de Paul et de M. Bonin, curé de St-Charles.

La cérémonie sera présidée par Monseigneur l'archevêque de Montréal.

* * * La fête de saint François d'Assise, mercredi dernier, a été célébrée avec une touchante ferveur par la famille franciscaine à Montréal. Les tertiaires, en très grand nombre, assistaient à la messe basse dite à Notre-Dame des Anges par Monseigneur l'archevêque de Montréal.

Dans l'après-midi et le soir, un salut solennel suivi de la bénédiction du Très Saint Sacrement réunissait les membres du tiers-ordre dans la même église.

* * * Dimanche dernier, Monseigneur l'archevêque de Montréal béniissait la chapelle de l'asile des vieillards établi par les petites sœurs des pauvres, rue des Seigneurs, 625, en cette ville.

C'était fête dans la nouvelle maison hospitalière qui vient d'être achevée et abrite déjà 122 vieillards des deux sexes. Les petites sœurs attendaient impatientement le moment où elles pourraient posséder un oratoire convenable. La chapelle est bien simple, avec son autel en bois, et les quelques statues polychromes qui se détachent sur la blancheur immaculée des murs. Mais cette simplicité est tout à fait conforme à l'esprit de la maison qui ne se soutient que par la charité et l'aumône.

Quels prodiges d'économie n'a-t-il pas fallu, disons mieux, ne faut-il pas réaliser chaque jour pour assurer le pain quotidien à ces pauvres vieux et à ces vieilles infirmes, c'est que nous aurons bientôt l'occasion de dire en parlant du nouvel asile.

Le R. P. Strubbe des PP. Rédemptoristes a donné le sermon de circonstance.

Mais la satisfaction des Petites Sœurs des Pauvres n'était pas sans mélange. La communauté vient d'éprouver une grande douleur, en apprenant la mort de sa fondatrice, sœur Marie Augustine de la Compassion, arrivée le 19 septembre dernier, à la maison-mère de la Tour St-Joseph, près Rennes (France). C'était un modèle d'humilité, de simplicité et de charité, et il suffit de relire l'histoire des origines de cette famille des Petites Sœurs des Pauvres, visiblement bénie de Dieu, pour voir le grand rôle réservé par la Providence à Marie Janet de St-Servan, modeste ouvrière qui avait répondu à l'appel du pieux et zélé abbé Lepailleur.

C'est elle, avec sœur Thérèse de Jésus, sa collaboratrice dans cette grande œuvre de charité qui reçut la première vieille infirme dont Jeanne Jugan prenait soin, c'est à elle que l'abbé Lepailleur confia la direction de l'ordre dont il préparait les règles.

Que de chemin parcouru depuis lors, en dépit des difficultés du premier moment, des heures sombres qui sont réservées à toutes les œuvres humaines. Mais aussi que de bien réalisé, que de résultats obtenus !

Un service pour le repos de l'âme de la Révérende mère supérieure a été chanté à l'asile mardi dernier par le R. P. Hamon, S. J. originaire de cette province de Bretagne où sœur Marie Augustine de la Compassion a vu le jour.

* * * La fête du Saint Rosaire qui avait lieu dimanche dernier a été l'occasion d'une magnifique démonstration dans toutes les paroisses de ville et plus particulièrement à Notre-Dame.

Dans cette dernière église, on célébrait à la fois la fête du Saint Rosaire et le deuxième centenaire de la fondation de la congrégation des hommes. En souvenir de cet anniversaire et de la direction de la congrégation confiée aux pères Jésuites pendant près d'un siècle, de 1693 à la fin du dix-huitième siècle, le R. P. Hudon S. J., recteur du collège Ste Marie, a célébré la première messe à Notre-Dame des Anges et prononcé une allocution pleine d'excellents conseils. La grand'messe a eu lieu à Notre-Dame et pour cette circonstance l'église était ornée d'oriflammes et de trophées. Sa Grandeur Mgr Decelles, coadjuteur de Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe, officiait pontificalement assisté de M. N. Dubuc et G. Gauthier, comme diacre et sous diacre.

M. l'abbé Bray a donné le sermon de circonstance et parlé des mérites du Saint Rosaire. Dans l'après-midi une procession, composée des confréries d'hommes et de femmes, des orphelines des sœurs Grises, des sœurs de la Congrégation, des élèves des frères, de ceux du collège Ste Marie et du collège de Montréal, et enfin des membres de la congrégation des hommes de Ville-Marie, parcourait, en chantant des cantiques et des hymnes, les rues Notre-Dame, Bonsecours, St-Paul et St-Sulpice. Elle était nombreuse et imposante, cette procession et vraiment consolante au point vue religieux, tant il s'y manifestait de foi vraie et de conviction profonde.

Mgr Decelles suivait la statue de la Ste Vierge portée par quatre congréganistes.

Un salut solennel réunissait enfin le soir à Notre-Dame toutes les congrégations de la ville dont un grand nombre de membres étaient venus recevoir la bénédiction papale donnée par Mgr Decelles, entendre l'excellente instruction de M. l'abbé Bellanger vicaire de Ste-Cunégonde sur les congrégations catholiques.

Ajoutons que la procession du Saint Rosaire avait également attiré une foule imposante à St-Jean-Baptiste, à St-Jacques et dans les autres paroisses de Montréal. Partout on s'est empressé de prouver une fois de plus la dévotion à la Très Sainte Vierge.

* * * Nous sommes heureux de reproduire le passage suivant de l'éloquent discours de l'honorable M. Chapleau, lieutenant gouverneur, à l'Institut Canadien de Québec.

« ... Je vois autour de votre tribune, comme on le voit du reste dans tout pays éclairé, les représentants de l'Eglise, ces gardes avancés qui, partout et toujours veillent à la conservation de la civilisation chrétienne contre les invasions qui la menacent; contre les contagions dissolvantes de l'ignorance, et les irruptions destructives des barbares au moyen-âge, contre le doute dessé-

chant, le matérialisme pourrissant et l'anarchisme envahissant de cette fin de siècle.

Ne les éloignez pas ; au contraire, gardez-les près de vous, ces infatigables ouvriers de l'édifice national, ces apôtres de la foi ; de la foi qui fut la boussole dont s'orienta la flamme dont se réchauffa la famille canadienne aux jours d'orage, d'abandon et de deuil.

On a dit que la foi religieuse était le complément du patriotisme ; c'est plus que cela ; la foi religieuse dans le patriotisme, c'est le parfum de la fleur, la sève dans l'arbre, l'oxygène dans le sang, l'âme dans l'organisme humain, la vie dans le corps social. Et c'est avec autant de vérité que de conviction que le grand poète à ses heures, Albert Delpit, écrivait après les désastres de la Commune de France :

“ L'époque où nous vivons est sombre,
Malheur aux nations où sombre
La foi robuste des aïeux !
Malheur aux peuples où l'athée
Lève sa tête révoltée
Pour lancer l'anathème aux dieux.
Malheur aux cités où l'Eglise
Voit ses autels sacrés que brise
L'insulteur pervers et maudit !
C'est la foi qui fait l'âme forte ;
Tout s'écroule quand elle est morte ;
Tout monte quand elle grandit. ”

AUX PRIERES

Sr Ste Agathe, (Véronique Deschênes), des Sœurs de la Miséricorde, Montréal.

Sr Marie Elise Poitevin, des Sœurs de la Charité de l'hôpital général de Montréal.

Mme N. Clément, St-Gabriel de Brandon.

EXPOSITION DE CHICAGO

Maison de pension pour ecclésiastiques

Pendant le temps de l'Exposition

Tenue par Mme F. Leblanc, 41, rue Sibley, à quelques pas de l'église des Canadiens

Cette maison est recommandée par le Rév. M. Bergeron, curé de Notre-Dame.
Prix très modérés.

On s'empressera de fournir tous les renseignements qui seront demandés.

S'adresser à Mme F. Leblanc 41 rue Sibley, Chicago Ill.